

EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

APPEL A CANDIDATURE

INTERNE

/ SEC/DRH/2023

Date:

Page 1 sur 2

0 4 SEP. 2023

ERQ/DRH/09/V1

DESTINATAIRES:

MESSIEURS LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES;

Référence : N°

- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHÉQUES POSTAUX ;

4111

- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS **REGIONAUX:**
- MADAME ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'INSPECTION.

DIFFUSION:

Par Affichage

Mar Courrier

Par Web

OBJET: Appel à candidature national.

POSTE OFFERT: Chef d'établissement Classe 1.

DUPW	ETABLISSEMENT	SITUATION LOGEMENT
BORDJ BADJI MOKHTAR	TANZROUFT RP	LIBERE
CONSTANTINE	CONSTANTINE CITE DAKSI	SUSCEPTIBLE D'ETRE LIBERE
EL MEGHAIER	EL MEGHAIER RP	SUSCEPTIBLE D'ETRE LIBERE
EL MEGHAIER	DJAMAA	SUSCEPTIBLE D'ETRE LIBERE
SIDI BEL ABBES	HAI BENI AMEUR	SUSCEPTIBLE D'ETRE LIBERE
ALGER Z.EST	BOUROUBA	LIBERE
ANNABA	SIDI AMAR	SUSCEPTIBLE D'ETRE LIBERE
NAAMA	AIN SEFRA	LIBERE
TOTAL		8

CONDITIONS REQUISES:

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°01)

DOSSIER DE CANDIDATURE:

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de candidature (Annexe N°02), renseignée correctement, sans rature ni surcharge, et dûment visée par le responsable hiérarchique accompagnée des pièces justificatives.

DATE DE CLOTURE: Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de vingt et un (21) jours ouvrables.





Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date: 0 4 SEP. 2023

ERQ/DRH/09/V1

Référence: N°

414

/ SEC/DRH/2023

Page 2 sur 2

VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES:

Le dossier de candidature cité supra est transmis, soit :

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRHF, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER;
- Par E-mail sur la boite sec.csn@poste.dz;

Ou bien, le déposé directement auprès du secrétariat de la Commission de Sélection Nationale contre accusé de réception.

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Décision d'Institution d'une Commission de Sélection Nationale : **DGAP/SCT/1302/2017 du 06/09/2017**, modifiée et complétée ;
- Note de procédure relative aux modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs : **DGAP/SCT/10/2017 du 06/09/2017**;
- **Note N°1851/DGAP/SECT/2017** relative aux conditions d'éligibilité pour l'accès aux postes et emplois supérieurs régis par la convention collective d'Algérie Poste.

SIGNATURE de grande de la grand

GERIE PO





(Annexe Nº01) Conditions d'accès au poste de Chef d'établissement C1

THE TAXABLE PARTY OF THE PARTY	***************************************	***************************************
POPULATION CONCERNEE	ANC POSTE "	ANC GEN ' :
Operateur postal (Tous les paliers du poste)	15	15
Assistant administratif (Métier-Tous les paliers du poste)	15	15
Chargé de la clientèle (Tous les paliers du poste)	15	15
Caissier (Tous les paliers du poste)	15	15
Comptable (Tous les paliers du poste)	15	15
Faedom (Facteur à domicile)	15	15
Operateur Assistant (Brigadier)	8	8
Responsable de service 1	7	11
Responsable de caisse		8
Responsable de service 2		8
Chef de service 1	7	8
Chef d'etablissement-Classe 4	9	8
Chargé d'études (Métier)	9	8
Cadre comptable	9	8
Cadre financier	9	8
Conseiller clientele	9	8
Chef de service 2	9	8
Formateur N1	9	8
Chef d'Etablissement-Classe 3	2	8
Chargé d'études principal (Métier)	5	8
Organisateur guichet	2	8
Organisateur courriers	8	8
Chef d'etablissement-Classe 2	3	8
Vérificateur	3	8
Formateur Niveau 2	3	8
Chargé d'études senior (Métier)	Sans conditions	8
Vérificateur principal	Sans conditions	8
Cadre comptable supérieur	Sans conditions	∞
Chef de département (Métier)	Sans conditions	∞

^{*} L'ancienneté exigée est arrêtée à la date de lancement des appels à candidatures

D'une (01) année pour les candidats titulaires d'un Bac +03 ans d'études universitaire sanctionnée par un diplôme

Diplôme d'Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT;

De deux (02) années pour les candidats titulaires d'un :

Bac + 04 ans et plus

^{*} L'ancienneté est réduite:



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 2

FICHE DE CANDIDATURE

Date:

N GENERALE Référence :

Page : .../4

	OBJET	
APPEL A CANDIDATURE	REFERENCE	
	DATE	
POSTE POURVU (Mentionner avec préc Ex: S-Direct Unité (S MILA)	ision le poste à pourvoir) Support) RHMG DUPW	
NOM ET PRENOM N° TELEPHONE:	4 DU POSTULANT :	Photo du postulant
E-MAIL:		
MATRICULE:		
DATE DE RECRU	TEMENT:	
POSTE OCCUPÉ	ACTUELLEMENT:	
DIRECTION D'AT	тасне:	

PARCOURS PROFESSIONNEL AU SEIN D'ALGERIE POSTE :

Structure	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 2	
FICHE DE CANDIDATURE	Date :	
Référence :	Page :/4	

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR : Organisme Fonctions Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)

CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT : Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année) Titre /ou diplôme



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 2	
FICHE DE CANDIDATURE	Date :	
Référence :	Page :/4	

SANCTION	FAUTE	MOTIF	DATE
	AVIS FAVORA	BLE:	
AVIS RESPONSABL HIERARCHIQUE	A. Assiduité B. Compéte C. Initiative D. Intégrité	nce	☐/10 ☐/10 ☐/10 ☐/10
DIRECTE	AVIS DEFAVO	RABLE :	
	VISA DU RESP HIERARCHIQ		
	AVIS FAVORA	BLE:	
AVIS DU DIRECTEU	AVIS DEFAVO	RABLE :	
TATO DO DIVECTEO	N		



Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 2

FICHE DE CANDIDATURE

_		
n	a 4 a	
v	ale	- 2

Référence:

Page: .../4

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES :
AVIS FAVORABLE :
•••••••••••••
AVIC DEFAVORABLE :
AVIS DEFAVORABLE :
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
CANDIDAT REÇU EN ENTRETIEN ORAL LE : Dans le cas de l'adoption, par la commission, d'une évaluation orale.

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Décision n°1302 du 06/09/2017, portant création, composition et fonctionnement de la commission de sélection nationale.
- Note de procédure N°10 du 06/09/2017 ; définissant les modalités de sélection et désignation des Cadres Supérieurs et des titulaires des Emplois Supérieurs au niveau national.